

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :
 Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES INSERTIONS
 ANNONCES,
 25 centimes la ligne
 RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal,
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
3	Jeu.	s. Irène.	Bagnac, L'Hôpital-St-Jean, Payrac.	☽ P. Q. le 8 à 5 h. 30' du soir.
4	Vend.	s. Isidore.	Cornac, Souillac.	☉ P. L. le 16 à 5 h. 26' du mat.
5	Sam.	s. Vincent.	Dégagnac, Gourdon Martel.	☾ D. Q. le 22 à 10 h. 0' du soir.
				☽ N. L. le 30 à 7 h. 33' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, n° 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulou.	7 h. du m.
	Castelnau-Montriat, Figeac (Labenque, l'aveyron).	7 h. du m.
10 heures du soir.	Fumel, Castelnaudary, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 29 mars 1862.

BULLETIN

Le bruit qui a couru à Paris sur la mort du pape est sans fondement. Notre correspondance nous dit au contraire que le Saint-Père, jouit d'une assez bonne santé, que Pie IX lui-même, a publié, le 26, dans l'église de la Minerve, le décret relatif à la canonisation des martyrs du Japon, et qu'à la suite il a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré que le pouvoir temporel ne pouvait être considéré comme un dogme, mais que, dans l'ordre actuel de la Providence, ce pouvoir était absolument nécessaire à l'indépendance et à la liberté du chef de l'Eglise.

A Turin, le projet de budget pour le deuxième trimestre de 1862 a été voté sans discussion. M. Rattazzi a trouvé l'occasion, dans cette circonstance, de faire ressortir tout le prix que le Cabinet italien attachait à l'alliance de la France et de l'Angleterre, et a démontré que les principes libéraux en Europe, ne pouvaient triompher sans l'union de ces deux puissances et de l'Italie.

Le portefeuille des affaires étrangères, accepté par M. le marquis de Torrearsa, sera vraisemblablement bientôt confié en d'autres mains. M. de Torrearsa ne peut, en effet, le conserver, par suite de certaines complications survenues depuis qu'il est au pouvoir.

On craint, à Bruxelles, que les efforts de la science ne soient impuissants pour combattre l'affection dont le roi Léopold est atteint. L'état de S. M. afflige la Belgique entière, qui prévoit le malheur qui résulterait de la perte de son souverain.

Les nouvelles de Varsovie, à la date du 20 mars, font le récit de l'horrible châtement dont M. Zamoiski vient d'être la victime. On lira plus

loin les détails de ce barbare procédé que l'Europe ne saurait trop flétrir.

L'Empereur d'Autriche a ordonné à l'occasion de la mort du maréchal Windischgraëtts que l'armée et la flotte prendraient le deuil pendant huit jours et que le 2^e régiment de dragons porterait désormais le nom du maréchal.

La Gazette de Cologne assure que le roi de Prusse a accordé à M. d'Auerswald, ministre démissionnaire, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus à la Couronne et au pays, le titre de burgrave supérieur de Marienbourg. Cette dignité place M. d'Auerswald parmi les hauts dignitaires de la Cour.

Le ministre de l'intérieur du cabinet Prussien vient d'adresser aux présidents supérieurs des provinces une circulaire concernant les élections. D'après ce document, le gouvernement ne veut en rien amoindrir la liberté légale du vote; il reconnaît et respecte les droits des électeurs. Mais il n'entend nullement que le pouvoir royal soit soumis à un gouvernement parlementaire, aussi s'oppose-t-il dans les élections au parti démocratique dont le but est de placer le pouvoir entre les mains de la Chambre des députés. Le ministre demande donc à tous les fonctionnaires un concours dévoué pour la réussite de la cause gouvernementale.

L'insurrection diminue chaque jour en Grèce. Des dépêches annoncent que Coronéos, lieutenant colonel des troupes révoltées, a été blessé et fait prisonnier. — De nouveaux détails nous arrivent, sur les derniers événements de l'île de Syra. Les insurgés, montés sur un bateau à vapeur dont ils s'étaient emparés, ont vainement essayé de soulever les îles de Tynos et de Kythmos. C'est dans le voisinage de cette dernière, qu'un détachement de troupes royales, amené par la corvette *Amélie* les a atteints. Un combat a eu lieu. Les insurgés ont eu le dessous; leur chef a été tué. Pendant ce temps des con-

damnés au bagne de Chalcis se sont évadés; plusieurs ont été tués, les autres se sont réfugiés dans un village d'une des provinces du nord. Les habitants de l'endroit et la gendarmerie n'ont pas tardé à s'en rendre maîtres non toutefois sans éprouver une vive résistance de la part des galériens.

Les dépêches de New-York du 12 mars annoncent que le projet du président Lincoln, tendant à accorder une indemnité pécuniaire aux Etats qui abandonneraient l'esclavage, a été adopté par la Chambre des représentants.

L'évènement le plus significatif des luttes qui, en ce moment, embrasent presque tout le vaste territoire des Etats-Unis est, sans contredit, l'abandon du fort Manassas par les confédérés. Cet acte semble annoncer, en effet, que les troupes séparatistes se sentent dans l'impuissance d'opposer encore une longue résistance. Cet espoir de voir bientôt renaître la paix en Amérique diminue quand on apprend que les confédérés viennent de remporter, dans les bouches de la rivière James, une victoire sur leurs adversaires; ils leur ont détruit deux frégates: *Cumberland* et *Congress*.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Turin, 26 mars.
 Dans la séance de la chambre des députés, le président Tecchio, prenant possession du fauteuil de la présidence, a prononcé un discours très-applaudi. Il croit que la chambre en le choisissant, lui venait, pour l'honneur de la présider, à voulu donner une preuve nouvelle de sa persévérance dans le programme de l'unité italienne. La discussion s'ouvre sur le projet de loi pour le budget du deuxième trimestre 1862. Le rapport de la commission déclare écarter toute question politique et proposer l'adoption de la loi comme mesure administrative. Plusieurs orateurs qui s'étaient inscrits pour parler en faveur de la loi ou contre elle renoncèrent à la parole. M. Crispi critique quelques actes du ministère. M. Macchi, faisant l'é-

loge de l'alliance française, attaque vivement l'Angleterre. M. Rattazzi répond que le gouvernement attache une grande importance à l'alliance française aussi bien qu'à l'alliance anglaise. L'union de ces deux nations et de l'Italie assure le triomphe des principes libéraux en Europe. Si par malheur un jour un conflit devait s'élever entre ces deux puissances, dans sa conduite, l'Italie devrait seulement s'inspirer à la considération de ses principes et de ses intérêts. M. Rattazzi accepte la déclaration de la commission tendant à écarter toute discussion politique, et il se borne à ajouter quelques explications adressées aux orateurs qui critiquent le ministère. La loi est adoptée à la majorité de 233 voix contre 20.

Plusieurs bruits courent, mais sans aucune donnée positive, sur le remaniement du cabinet.

Londres, 27 mars.

Les souscriptions à l'emprunt turc, émis par la maison Deveaux, dépassent 24 millions de livres sterling. L'emprunt est coté à 2 pour cent et 2 1/8 de de prime.

Francfort-sur-Mein, 27 mars.

La diète fédérale, dans sa séance d'aujourd'hui, a adopté la proposition faite par la commission d'adhérer à la protestation contre l'incorporation du Sleswig au Danemark.

Le commissaire de la Hesse-Electorale fait des communications au sujet de la proposition austro-prussienne qui concerne cet Etat.

Raguse, 26 mars.

Un combat acharné a eu lieu avant-hier entre 4,000 bachibouzouks et 2,000 insurgés près Kojusko. Les insurgés se sont retirés dans les montagnes voisines.

Le bruit court qu'à Kernitz, en Albanie, les Turcs ont été battus par les Monténégrins.

Vienne, 27 mars.

Les nouvelles d'Athènes, du 20, annoncent que, dans la nuit du 16, une bande de paysans, qui marchait vers la capitale, a été mise en fuite. Un projet de loi concernant la juridiction des conseils de guerre a été déposé sur le bureau des chambres. La question de l'amnistie n'a pas encore été décidée.

Raguse, 27 mars.

A Kermiza, le 21 courant, les Monténégrins ont battu Hassan-Pacha, commandant des Albanais. 35 hommes ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

Le 22, les Turcs sont venus en aide aux vaincus.

Marseille, 27 mars.

Constantinople, 19. — Trente mille familles bulgares des environs de la province de Salonique demandent à se réunir à l'église romaine.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 29 mars 1862.

N° 2.

FAUTE DE CONFIANCE (*)

(Suite.)

Mais la voiture n'était pas encore arrêtée, que la lourde porte de l'habitation s'ouvrit à deux battants, et qu'une femme grande et svelte, d'une trentaine d'années, accourut jusqu'au bas de l'escalier, au-devant de nos voyageurs.

— Soyez les bienvenus! soyez les bienvenus! s'écria-t-elle d'une voix douce et harmonieuse; ah! que je suis contente de vous revoir!

Et elle se précipita sur le sein de son mari; puis elle serra dans ses bras sa charmante belle-fille.

Pendant ce temps-là, Kielsky était descendu de voiture, et Schlettendorf s'empressa de le présenter à sa femme.

— Marie, lui dit-il, voici notre nouvel ami, que j'aime comme si nous étions liés depuis très-longtemps: le comte Kielski.

Marie ne répondit pas; ses joues étaient devenues d'une

pâleur de neige, ses lèvres étaient décolorées et entr'ouvertes, et ses yeux se fixaient sur l'étranger avec une expression d'épouvante.

— Marie, au nom de Dieu, qu'as-tu? — s'écria le comte. Mais elle resta muette, et elle allait tomber, si son mari ne l'eût reçue dans ses bras vigoureux. Constatant, il l'emporta à l'intérieur, la déposa sur le premier sofa venu, et contempla avec anxiété et sans mot dire, son visage inanimé. Pareil accident ne s'était jamais produit depuis dix ans qu'ils étaient mariés. Enfin les efforts réunis du comte, de Paula et des femmes de la comtesse parvinrent à la rappeler à la vie. Elle ouvrit les yeux, et le premier regard qu'elle rencontra fut le regard de joie et d'amour de son mari. Elle lui passa les bras autour du cou en l'attirant à elle comme si elle craignait de se le voir arracher.

— Comment te trouves-tu, ma bonne, ma chère maman? s'écria Paula; que t'est-il donc arrivé si subitement?

— Je ne sais, répondit-elle d'une voix faible; et elle essaya de se redresser, tandis que ses regards erraient anxieux et scrutateurs autour d'elle. J'ai été comme frappé d'un coup soudain, un voile s'est étendu devant mes yeux et mes sens m'ont abandonnée. Mais j'ai un vague souvenir d'avoir vu dans ce moment-là un étranger. Est-ce la réalité ou bien un rêve de mon esprit qui s'égare?

— Non, non, maman, c'est bien réel; cet étranger est le comte Kielsky, dont je t'ai parlé dans une de mes lettres comme de la connaissance la plus agréable que nous ayons faite aux eaux. Ne t'en souviens-tu pas?

— Kielsky donc, dit la comtesse, soupirant avec effort;

non, je ne m'en souviens pas, ou plutôt je me rappelle que tu m'as parlé d'un étranger, mais son nom était indéchiffrable dans ta lettre. Cela ne fait rien à l'affaire, ajouta-t-elle avec plus de calme en s'efforçant de sourire, votre ami est le bienvenu; je regrette seulement de vous avoir causé une si grande frayeur dès votre arrivée.

— Elle est largement compensée, ma chère Marie, par la joie et la tranquillité que nous rend ton état actuel. Mais comme tu es encore pâle! — et il lui écartait d'une main caressante les cheveux de son front. — Viens, je vais te porter dans ta chambre, tu y reposeras mieux, et Paula te tiendra compagnie, tandis que je remplirai envers Kielsky les devoirs de l'hospitalité.

— Non, non, Gustave, je me sens la force de monter seule pour prendre un peu de repos. Et si vous voulez me faire plaisir, vous resterez tous les deux auprès de notre hôte. Je ne paraîtrai pas au dîner et tu m'excuseras auprès du comte; mais tu me le présenteras ce soir, quand nous prendrons le thé.

A ces mots; elle se leva, fit à Schlettendorf un signe de tête affectueux, et disparut avec Paula, qui voulut absolument l'accompagner. Le comte la suivit un instant des yeux.

— Quelle frayeur elle m'a faite! soupira-t-il. Mais elle paraît réellement beaucoup mieux; je vais donc m'occuper de Kielsky.

Le Polonais était assis dans la cour, à l'ombre d'un marronnier colossal et les yeux fixés sur le sol d'un air pensif.

— C'est donc ici que je la retrouve, murmurait-il; ici au sein du luxe et des richesses, entourée de l'amour et de la protection d'un mari et de l'aurole de la vertu!

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton ironique, et ce moment on ne l'eût pas reconnu, tant sa physionomie était modifiée par la contraction de ses lèvres.

— Et moi, poursuivit-il lentement, je continue d'errer sans pouvoir me fixer nulle part; ni repos, ni fortune, ni foyers; les inquiétudes sont mon unique partage. Et maintenant que me voilà si près du port, cette femme va peut-être m'entraîner et me lancer de nouveau dans le malheur et le désespoir!

— Mais non, elle n'y parviendra pas! Et ses yeux étincelèrent d'un air farouche, et il rejeta la tête en arrière comme un homme prêt à accepter une lutte à outrance.

— Non, Dieu m'en est témoin! Je combattrai pour la conquête de mon bonheur, car j'ai, ô Marie, des armes terribles contre toi! Il est de son propre intérêt de se soumettre, de me laisser librement faire ma cour à Paula. Par là, elle ne me force pas à venger sur elle ma défaite; en m'aidant à réussir, elle me permet de remplir des obligations sacrées à ses yeux. De quel héritier et futur seigneur de Schlettendorf Marie pourrait-elle attendre de plus grands avantages que de moi?

L'arrivée de Schlettendorf le troubla dans ses réflexions.

— Ah! vous voici! lui cria le comte; je vous prie d'excuser ma négligence, mais mon effroi et mon trouble ont été si grands que le cœur m'a fait oublier les devoirs

(*) La reproduction est interdite.

Les négociations entamées par les russes avec les Tcherkésés n'ont pas abouti. Ces derniers ont déjà eu des succès dans quelques rencontres et ils ont nommé un chef unique en vue de la campagne qui doit commencer au retour de la belle saison.

Cabouli Esfendi va changer sa qualité de commissaire impérial en Syrie contre celle de gouverneur général de Beyrouth avec rang de Muchir.

La livre turque est à 174.10; le napoléon à 431.40; les consolidés à 67.20.

Des lettres de Constantinople du 19, confirment la nouvelle que la Porte masse vingt mille hommes sur la frontière Grecque; l'ordre a été envoyé à Omer-Pacha de renforcer le cordon de ses troupes sur la frontière serbe et d'y apporter 15,000 irréguliers. Cette démonstration augmente l'irritation de la Serbie.

Plusieurs évêques grecs, à l'exemple des évêques bulgares, se sont déclarés contre le patriarchat. La Sorte est neutre en cette affaire.

Athènes, 20. — Il y a eu une échauffourée dans la capitale pendant la nuit du 15 au 16. Une bande de paysans devait, sur un signal, entrer en ville. Le signal a été donné effectivement, mais des patrouilles de la force publique ont cerné et arrêté les auteurs du complot qui devaient délivrer les prisonniers et piller les boutiques. De nombreuses arrestations ont été faites, parmi lesquelles on cite trois avocats, MM. Boudouris, ex-député et le docteur Soudas. A Nauplie, 900 malfaiteurs et à Négrepont 250 ont été presque tous pris ou tués. Ce sont les soldats de ligne qui ont surtout contribué à la mise en liberté des forcés. La révolte est purement militaire.

Rome, 26 mars.
Le Pape s'est rendu hier à l'église de la Minerve où a eu lieu une grande ovation. Après la messe, le Pape a fait publier le décret relatif à la canonisation des martyrs du Japon, et il a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré que le pouvoir temporel ne pouvait être considéré comme un dogme, mais que, dans l'ordre actuel de la Providence, il était absolument nécessaire à l'indépendance et à la liberté du chef de l'église.

Londres, 27 mars.
Calcutta, 1^{er}. — La taxe des patentes est abolie. La situation financière est satisfaisante. Un meeting des indigènes a voté une statue à lord Canning. Les troubles de Sythen continuent. Les difficultés augmentent au Bengale. Au Japon, le palais du prince Satsuma, ainsi que trois rues de Jeddo, ont été détruits par le feu. Le bruit court que M. Alcock retourne en Angleterre et que M. Winchester sera son successeur.

On continue à répandre des bruits de changements ministériels, car les inventeurs et les propagateurs de fausses nouvelles ne se lassent pas. Il semblerait qu'il existe dans quelque coin de Paris une officine de comérages politiques, entretenue par des gens qui n'ont pas d'autre préoccupation et peut-être d'autre industrie. Disons-le donc une fois pour toutes, ces rumeurs qu'on fait circuler depuis quelque temps n'ont pas le moindre fondement.

Ce qu'il y a de vrai, ce sont les inquiétudes de certaines personnes qui, redoutant les élections de l'année prochaine, craignent d'avoir affaire à un ministre qu'on sait aussi résolu à patroner ouvertement les amis du gouvernement qu'à combattre ses ennemis.
(Constitutionnel) L. BONIFACE.

Chronique locale.

L'administration a adressé des éloges et accordé une gratification de 10 fr. à chacun des

de la politesse

— Je suis heureux d'entendre ce langage qui me prouve que madame la comtesse est remise, car vous m'avez toujours parlé d'elle avec une telle vénération, que vous ne l'auriez pas quittée, j'en suis sûr, avant d'être rassuré sur son compte.

Schlettendorf conduisit lui-même son hôte à une jolie chambre au-dessus de l'appartement de Marie, dans lequel le soleil se jouait sur les murs et illuminait d'une beauté merveilleuse les traits purs et doux d'une superbe madone qui abaissait un regard de bienveillance et pour ainsi dire de pardon sur la pécheresse repentante agenouillée devant elle, la tête courbée et fondant en larmes.

— O mon Seigneur et mon Dieu, pardonne, murmura la pauvre femme; accepte en sacrifice mon cœur saignant, que je t'ai offert mille fois dans le repentir et dans les pleurs; mais protège la paix de cette maison et l'honneur de mon mari. Attendis l'âme de mon ennemi; qu'il me laisse au bord de l'abîme; que son pied ne me précipite pas au fond, où j'entraînerais dans ma chute le bonheur de Gustave.

Marie se releva, fortifiée par la prière fervente de son cœur plein d'anxiété. Peu à peu se calma la tempête soulevée par l'apparition inattendue de Kielsky et par le souvenir d'anciennes souffrances. Elle envisagea sa position avec plus de sang-froid et réfléchit aux moyens de sauver ses apparences. Marie sourit amèrement; c'est ainsi qu'une faute entraîne une seconde, et que le mensonge en est toujours la conséquence la plus immédiate.

nommés Chazal (Devis) et Chassaing (Jean), de Saint-Sozy, à raison du courage et du dévouement dont ils ont fait preuve lors de l'incendie qui a éclaté au village de Meyrac, le 1^{er} janvier 1862.

M. Poisson, remplacé, à Cahors, par M. le marquis du Tillet, est nommé à la recette générale d'Amiens (Somme).

M. Poisson emporte de notre ville l'estime générale. — Son amabilité naturelle, son commerce des plus faciles, sa simplicité parfaite de langage et de manières, le feront longtemps regretter.

Le nommé C... était occupé ces jours derniers à extraire de la pierre sur un des rochers qui longent la Cevenne de Douelle, lorsqu'il glissa, et ne trouvant sous sa main aucun point d'appui, il tomba sur la route. Dans cette chute l'infortuné C... eut une jambe cassée et reçut de fortes contusions au bras et à la tête. Un facteur qui passait en ce moment aperçut le pauvre ouvrier couvert de sang, lui prodigua les premiers soins, et le transporta à Douelle avec l'aide de quelques paysans. L'état de ce malheureux inspire de vives inquiétudes.

On nous écrit de Saint-Céré :
Le 24 du courant, vers quatre heures du soir, un incendie consumait, au village d'Arcoutel, commune de Mayrinhae-Lentour, trois granges appartenant aux nommés L... et M... Quelques charbons mal éteints, placés dans l'une de ces granges, paraissent être la cause de ce désastre.
La perte est évaluée à 5.266 francs. — Les bâtiments incendiés n'étaient pas assurés.

Tribunal de simple police de Cahors

Audience du 28 mars 1862.

- 2 contrevenants ont été condamnés à 1 franc d'amende chacun pour abandon de leur charrette dans les rues de la ville sans être éclairée et gênant la circulation.
- 3 aubergistes à 6 fr. pour n'avoir pas inscrit sur leur registre le nom des voyageurs.
- 1 limonadier à 1 fr. pour avoir reçu des filles prostituées dans son établissement avec des soldats de la garnison.
- 1 entrepreneur de l'usine à gaz à 1 fr. pour avoir fait creuser un fossé dans la rue Henri IV et n'avoir pas éclairé la nuit.
- 3 habitants à 5 fr. pour avoir intercepté un chemin, fait un dépôt de pierres et pris du terrain sans ordre.
- 1 marchand de blé et 1 boulanger à 5 fr. chacun, l'un pour avoir vendu et l'autre pour avoir acheté avant l'heure fixée.
- 1 habitant à 1 fr. pour n'avoir pas empêché son chien de mordre un passant.
- 1 propriétaire à 5 fr. pour rixes, voies de fait et violence légère.
- 1 cordonnier à 15 fr. et un jour de prison pour mauvais traitement envers deux chevaux.
- 1 propriétaire à 1 fr. pour défaut de balayage.
- 1 propriétaire à 2 fr. pour défaut de guides.

Une question intéressante en matière de legs fait aux pauvres, vient d'être décidée par le Tribunal civil de Toulouse. M. Douladoure, imprimeur, avait légué, dans son testament, au *Bouillon des pauvres* de la paroisse de la Daurade une somme de mille francs, payable dans l'année de son décès.

Avant l'expiration de l'année, cette somme avait été payée par ses héritiers entre les mains de la Supérieure de la maison de charité de la Daurade. Nonobstant ce paiement, le Bureau de Bienfaisance, après avoir été autorisé à accepter ce legs, en a demandé le montant aux héritiers qui soutenaient s'être déjà li-

bérés en donnant à la somme léguée la destination indiquée par le testateur.

Le tribunal a fait droit à cette demande; il a reconnu que le legs ne pouvait être valablement acquitté qu'entre les mains du receveur du Bureau de Bienfaisance, seul représentant légal des pauvres.

(Journal de Toulouse.)

CACHEMIRE DES INDES. — Il n'y a plus de différence entre Paris et la province; les habitudes et la toilette des femmes sont de même ordre: le goût même, le fameux goût parisien est devenu le goût de toute la France.

Aussi maintenant, tout le monde a ou veut avoir un Cachemire de l'Inde: et il faut bien l'acheter à Paris, où est le centre de la consommation européenne, où afflue directement la production tout entière de l'Inde et où, par conséquent, se concentre l'achat de première main.

Le voyage n'est pas nécessaire; la COMPAGNIE DES INDES, (80, rue de Richelieu, à Paris), envoie sur simple demande des collections considérables de cachemires et de dentelles; elle a toujours grand soin d'expédier les genres les plus élégants et les plus nouveaux, les produits les plus heureux de ses trois fabriques de dentelles.

Il ne saurait, du reste, en être autrement car, cela est bien entendu, la province apprécie absolument comme Paris: les communications faciles, les Expositions la maintiennent au courant.

Quant à la valeur des marchandises, la COMPAGNIE DES INDES présente aussi toute sécurité à l'acheteur, puisque ses prix sont rigoureusement fixes et toujours marqués en chiffres connus.

TAXE DU PAIN. — 10 décembre 1861.

1^{re} qualité 43 c., 2^e qualité 40 c., 3^e qualité 36 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 4^{fr} 45^c; 2^e catégorie, 4^{fr} 05^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95^c; 2^e catég., 85^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 4^{fr} 30^c; 2^e catégorie, 4^{fr} 20^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 4^{fr} 25^c; 2^e catégorie 4^{fr} 15^c.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 23 mars 1862.

46 Versements dont 4 nouveaux..... 2,455 f »
7 Remboursements dont 3 pour solde. 2,617 84

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il sera fait traite sur les retardataires dans la première quinzaine d'avril. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

Pour la Chronique locale: A. LAYTOU.

Départements.

Un concours sera ouvert à Bordeaux, le 1^{er} juin prochain, par la société Sainte-Cécile, entre tous les orphéons, musiques d'harmonie et fanfares de la France et de l'étranger.

Les sociétés qui voudront prendre part au concours devront se faire inscrire avant le 15 avril, terme de rigueur, en écrivant franco à M. Andrieu Sourget, secrétaire général de la société de Sainte-Cécile, 33, rue d'Aviau, qui leur adressera tous les renseignements nécessaires.

que Paula, si ingénue, devint la femme d'un homme qui avait trahi, dédaigné, abandonné Marie elle-même, alors qu'elle lui avait livré sans défiance un cœur pur, naïf, plein d'espérances et d'illusions, comme était au jourd'hui le cœur de Paula.

Mais comment entraver les desseins du Polonais sans faire l'aveu de son propre passé, avec qui serait un coup mortel pour son mari et une souillure pour le nom de Schlettendorf, dont l'honneur rejaillissait sur elle-même? Marie avait beau réfléchir: pas d'issue, hélas! à ce labyrinthe! L'idée lui vint de tout découvrir à Paula, pour lui faire éviter le péril en le lui signalant; mais, à cette seule pensée, son cœur cessait, pour ainsi dire de battre. Elle aimait Paula avec la tendresse et le dévouement d'une mère, et Paula, remplie d'amour et de respect pour elle, la regardait comme un éclatant modèle de vertu. Irait-elle dévoiler à son enfant si pure ce déplorable exemple de passion et de faiblesse, de trahison et de honte? Non, non, il serait cruel de ravir à ce jeune cœur sa foi en la vertu et de le remplir de défiance envers l'humanité; il serait révoltant de persuader à Paula de faire un mensonge à son père pour cacher la honte de sa belle-mère.

Le regard brûlant du Polonais s'arrêtait sur Marie avec une muette éloquence; devinait-il quel combat elle soutenait, ou était-ce une reminiscence de son ancienne passion? car il trouvait Marie plus ravissante que jamais. Cette femme, parvenue au zénith de sa beauté et murie par les souffrances, cet esprit énergique qui avait triomphé de l'abandon, du repentir, de tant de souvenirs poi-

Mercredi dernier, la foire d'Agen a été des plus brillantes; elle a, dès le début, dépassé de beaucoup toutes les prévisions et donné des résultats auxquels on ne devait point s'attendre, le jour où se tenait à Villeneuve une des plus belles foires de l'année.

Bien avant midi vendeurs et acheteurs se rendaient au foiral, qui n'a pas tardé à se garnir, au point que l'espace assigné est devenu presque insuffisant: heureusement le terrain ne manque pas, et quelque accroissement que prenne le nouveau marché, l'emplacement ne lui fera point défaut. Plus de 600 paires de bœufs étaient rangées en ordre et disposées de manière à laisser la circulation libre et à permettre à l'acheteur d'examiner la marchandise sous tous les rapports, et tout à son aise.

Les transactions ont été fort nombreuses et à des prix très-élevés; nous avons été témoin d'une vente de cinq paires de bœufs, sorties de la même grange et appartenant au même propriétaire; elles ont été payées cinq mille francs. Le reste a été à l'avenant, et les races ovine et porcine, placées dans leurs quartiers séparés, se sont également fort bien vendues et à chers deniers.

Un semblable résultat doit satisfaire tout à la fois et le Conseil municipal et le Comice agricole qui, nous aimons à le reconnaître, n'a pas été étranger à l'établissement de cette foire.

(Journal de Lot-et-Garonne.)

Plusieurs journaux des départements, et notamment le *Mémorial de Lille* et le *Sémaphore de Marseille*, publient la note suivante:

« Pour régulariser l'uniformité des mesures en France, et se conformer aux lois qui régissent l'espèce, une commission vient d'être chargée d'examiner le principe de l'uniformité du jaugeage pour les futailles destinées à contenir toutes espèces de liquides, tels que vins, spiritueux, huiles, etc.

« Ce projet accorderait, dit-on, aux vignerons propriétaires des barriques actuelles, un temps déterminé pour la disparition de ces mêmes barriques, temps après lequel les contenances seraient toutes uniformes en partant de la mesure de 500 litres (maximum), et descendant jusqu'à celle de 50 litres. »

Albi, 22 mars.

On annonce que le projet de tracé du chemin de fer de Gaillac à Lèxos, présenté par la compagnie d'Orléans, serait définitivement approuvé.

Albi serait desservi par un embranchement.

(Journal du Tarn.)

M. le ministre de la guerre vient de fixer au 15 mai l'ouverture des manœuvres d'artillerie et des expériences du tir à longue portée qui doivent avoir lieu au camp de Lannemezan. Les mesures d'appropriation nécessaires doivent, d'après les ordres donnés être terminées dans le plus bref délai.

(Journal de Toulouse.)

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

Le départ de la cour pour Fontainebleau est fixé au 1^{er} mai. De là l'Empereur se rendra à Vichy. Dans ce voyage, il visitera Clermont, Riom, Aiguèperse et l'emplacement de l'an-

gnants, pour faire le bonheur d'autrui par le calme sourire du contentement; Cette femme-là excitait bien plus sa passion que l'enfant candide et insouciant qu'il avait aimée passagèrement autrefois.

— Alexandre arrive demain, dit la comtesse à son mari; il nous l'annonce par une lettre dont j'ai oublié de te parler au milieu de nos émotions; mais une bonne nouvelle est la bienvenue à toute heure.

— Ah! quel bonheur! Nous n'aurions pu souhaiter de renfort plus agréable, je suis fou de ce garçon-là; je l'aime comme j'aurais aimé mon fils.

Puis s'adressant à Kielsky:

— Alexandre de Schlettendorf est mon neveu, le fils unique d'une sœur chérie qui avait épousé un baron d'une branche cadette de notre famille. Il a de la tête et du cœur, il est gentilhomme dans toute la force du terme, et vous vous plairez certainement en sa compagnie. — Eh bien, qu'en dis-tu, Paula, mon petit Mentor? poursuivait-il en riant. Te voilà devenue toute taciturne.

— Tu fais une si longue apologie d'Alexandre, qu'il ne me reste rien à ajouter, répondit-elle en retrouvant sa jolie lèvre d'un air mutin. Sa présence ne nous dérangera pas, mais nous n'y gagnerons rien non plus; pour ma part du moins, j'étais complètement satisfaite sans cela, continua-t-elle avec un peu de coquetterie.

— Mais peut-être pas Kielsky, dit ironiquement le comte.

G. RAIMOND.

(La suite au prochain numéro.)

cienne Gerzovia où se trouvait le fameux camp de Vercingetorix. On parle aussi d'un voyage dans les départements de l'Ouest, voyage qui durerait trois semaines et auquel participerait l'Impératrice.

— C'est à tort qu'un journal annonce que l'Empereur fera un voyage à Londres pendant l'exposition universelle. La seule excursion jusqu'ici projetée par LL. MM. se rapporte aux départements du centre et du midi de la France.

— Le bal costumé donné la nuit dernière par M. le comte et M^{me} la comtesse de Persigny, au ministère de l'intérieur, a été d'une grande magnificence et ordonné surtout avec un goût qui en a fait l'une des plus belles fêtes de la saison. L'Empereur et l'Impératrice, qui ont changé, dit-on, de costume à plusieurs reprises, ont ajouté par leur présence à l'éclat de la soirée. Un charmant boudoir, dans lequel les fleurs les plus rares se trouvaient à profusion, avait été réservé pour Leurs Majestés. Quant aux salons de danse, ils étaient remplis sans confusion par les hauts dignitaires de l'Etat, les ministres, les notabilités de la politique et des arts et les dames de la cour les plus célèbres par leur beauté et leur élégance. Tous les costumes étaient d'une extrême richesse.

M. le comte et M^{me} la comtesse de Persigny ont fait avec une grâce et une affabilité parfaites les honneurs de cette fête, qui, commencée à minuit, a duré jusqu'à six heures du matin.

— Diverses interprétations sont données au voyage que vient faire à Paris M. le marquis de Lavalette, notre ambassadeur à Rome. Nous croyons savoir que l'honorable diplomate vient passer en France un congé d'un mois, motivé par l'état de santé de M^{me} la marquise de Lavalette, et qu'il n'est aucunement appelé par l'Empereur, ni chargé d'une mission quelconque du Souverain-Pontife.

— M. Mirès a été extrait mercredi, 26 du courant, de la maison de santé dans laquelle il avait été autorisé à rester pour être conduit à Douai.

Il est parti à pied, escorté par un brigadier de gendarmerie et un gendarme, tous deux en uniformes et conduit à la gare du chemin de fer du Nord, d'où il est parti par le train de dix heures.

(Gazette des Tribunaux.)

— Le gérant du *Mandé* est assigné pour le 28 mars, devant le tribunal correctionnel de la Seine.

— On dit que M. de Girardin va reprendre la direction du journal la *Presse*.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

« La fusion des volontaires dans l'armée régulière est devenue une nécessité. Le gouvernement va la proposer sous peu, et Garibaldi la désire vivement. »

« Les journaux de Vienne eux-mêmes ont dû démentir la candidature du Prince Othon de Savoie au trône de Grèce. Ne croyez pas non plus à l'expédition de Garibaldi en Grèce. C'est un bruit répandu pour parvenir à rompre nos relations diplomatiques avec le royaume hellénique et l'Empire turc. »

« On dit que les amis du Roi de Naples qui sont en France, en Autriche et à Rome, préparent une irruption simultanée dans les Abruzzes, la Pouille et la Sicile. Le général Lamarmora en est informé et a pris ses mesures en conséquence. Les conseils provinciaux de l'Italie méridionale demandent que le gouvernement sévise contre les brigands. »

Rome, 23. — Le pape est de nouveau malade. Les arrestations et les perquisitions domiciliaires continuent, ainsi que les départs des réactionnaires qui prennent le chemin de Tivoli. (Bayvet.)

PRUSSE.

D'après ce qu'on mande de Berlin, les élections prussiennes seront très vivement disputées. Il serait hasardeux, et en tout cas inutile de chercher à prévoir dans quel sens se prononcera le pays. Toutefois, deux points sont à considérer, que la presse soi-disant démocratique prend à tâche d'obscurcir. Premièrement, le conflit vient de ce que le roi de Prusse ne veut pas consentir une réduction des cadres militaires. Secondement, le nouveau cabinet, loin d'appartenir, comme on l'a prétendu, à l'opinion ultra conservatrice, ne compte dans son sein que des hommes du parti libéral, ce qu'on appelait en France le centre gauche sous le précédent règne.

Il suit de là que si les élections sont faites contre le gouvernement, elles signifieront, d'une part, que les hommes de la gauche modérée ne suffisent plus,

dans la pensée des réformistes, à la direction des affaires, et, d'un autre côté, que la Prusse, en présence et au milieu de l'Europe armée, devrait réduire les forces qui la mettent à même de parer à tout événement. Quiconque soutiendrait chez nous une pareille thèse serait accusé, non sans raison, de manquer de patriotisme. (Bayvet.)

BELGIQUE.

Tandis que la plupart des journaux de Bruxelles présentent la santé du roi Léopold comme rétablie, des correspondances privées donnent à craindre que l'affection dont il est atteint ne triomphe des efforts de la science. Ce serait un malheur, non seulement pour la Belgique, mais pour l'Europe. (Bayvet.)

POLOGNE.

Varsovie, 20 mars.

Voici encore quelques détails navrants pour compléter le tableau des procédés tyranniques que le général Rosnow, chef de la commission inquisitoriale de la citadelle, a cru devoir suivre à l'égard de M. Zamoiski.

Cet infortuné patriote a été déshabillé jusqu'à la ceinture et roué de coups de bâton d'un pouce de circonférence. Après avoir reçu 200 coups, le corps du pauvre martyr fut entamé; un lambeau de chair se détacha du côté gauche, et le malheureux s'évanouit sans donner, pendant quelques minutes, signe de vie. Il fut alors déposé sur un brancard, couvert d'un drap blanc et porté à l'infirmerie. Les médecins furent appelés, mais on assure qu'il reste peu d'espoir de lui conserver la vie, attendu que l'os formant l'épine dorsale a été lésé. Ce fait n'a pas besoin de commentaires, il a exaspéré toute notre population.

Un arrêt de mort eût été mille fois préférable à de semblables tortures. Quand donc l'Europe élèvera-t-elle la voix pour flétrir ces procédés sauvages?

Il y a deux jours, on a transporté un nouveau détachement de prisonniers aux compagnies disciplinaires d'Orembourg. On les a conduits sous une forte escorte au chemin de fer de Saint-Petersbourg, car la ligne de Varsovie jusqu'aux frontières de la Lithuanie est complètement terminée, et quoiqu'elle ne soit pas encore ouverte au public, elle transporte cependant les prisonniers. Les détachements des condamnés envoyés pendant l'hiver ont été amenés à pied. Outre ces malheureux, on a renfermé dans les forteresses de Bobruisk un jeune homme nommé Jedrzejewski, dénoncé, jugé et condamné par le commandant de la ville de Rotzkow, prince Bagration, à cinq ans de service dans les compagnies disciplinaires.

Un autre prisonnier, M. Libanowski, cordonnier de Varsovie, a été également condamné à servir dans les compagnies disciplinaires et transporté après avoir reçu 100 coups de bâton.

Outre le vénérable prélat Bialobizeski renfermé dans la citadelle de Bobruiski, et pour qui l'on a, du reste, tous les égards dus à sa dignité sacerdotale et à sa haute position, on y a écroué tout récemment un autre patriote dévoué, le rabbin M. Kramstik.

La nouvelle que le gouvernement a décidé de convoquer les conseils municipaux et les conseils d'arrondissement se confirme. Néanmoins un grand nombre de personnes élevées sont décidées à s'abstenir de siéger tant que le gouvernement fera peser sur le pays le régime actuel.

(Correspondance Bullier.)

RUSSIE.

St-Petersbourg, 18 mars.

Le nombre de troupes casernées dans le royaume de Pologne doit être porté au printemps prochain de 60,000 à 120,000 soldats. La Lithuanie, la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine sont occupées par une armée de 60 à 80 mille hommes. (Bayvet.)

On écrit de Pesth :

C'est avec une vive attention et un poignant intérêt que nous suivons les événements qui se préparent en Orient. On pense ici assez généralement que la France et la Russie se sont entendues sur une conduite à suivre en commun vis-à-vis des affaires de Grèce. Ici, aussi bien qu'à Vienne on attribue une très grande importance à cette tentative d'insurrection grecque, quoique on la tienne pour bien prématurée.

Chez nous rien n'a changé. La sûreté publique n'est pas dans un état florissant. Le peuple se raconte des légendes poétiques dont les brigands de Patko et Douli sont les héros. Si les choses se passent ainsi maintenant pendant la saison d'hiver, où les malfaiteurs sont obligés de se cacher dans les villages, que sera-ce donc au printemps et en été où chaque arbre deviendra un abri pour eux. Bien des jeunes gens se sauvent pour échapper au recrutement et si la Servie bouge, il est douteux que les chefs soient assez forts pour maintenir la jeunesse et cette masse de gens appauvris qui frémissent d'impatience.

L'appauvrissement parmi nous est grand. Il est vrai que nous ne manquons pas de millionnaires et d'un certain nombre de négociants enrichis par suite de la guerre d'Orient et de celle d'Italie, et par suite aussi de l'état financier de notre pays; mais les petits

propriétaires sont ruinés. Douze p. % est le prix le plus doux de l'argent ici, heureux ceux qui en trouvent à ce taux, et même les gens jouissant d'un bon crédit paient 48 p. %. Les capitalistes peuvent s'enrichir, mais le propriétaire, l'artisan et le journalier, sont entre les mains des usuriers. Sans l'établissement d'institutions de crédit, la propriété foncière se trouverait bientôt entre les mains de quelques uns. Il y a des villages entiers dans lesquels presque la totalité des paysans propriétaires s'est vue supplantée par des usuriers.

Havas.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Variétés.

Nous mettons le plus grand empressement à donner place dans nos colonnes à l'analyse qu'un de nos abonnés vient de faire de la traduction, par M. Albuys, du *Series et acta Episcoporum Cadurcensium* de Lacroix. Cet ouvrage est un recueil de faits et documents historiques très précieux; il contient le récit des événements importants relatifs à l'histoire des évêques de Cahors, en particulier, et à l'histoire du Quercy, en général, antérieurement au 17^e siècle. Il ne reste déjà plus que quelques rares exemplaires de cet ouvrage, écrit d'ailleurs dans une langue qui n'est pas familière à tout le monde.

Nous faisons des vœux pour que cette œuvre, qui a dû coûter bien des veilles à l'honorable et savant M. Albuys, soit livrée à l'impression. Ce sera un grand service rendu à notre pays. Espérons que l'appel fait, l'an dernier, à M. le Préfet et au Conseil général pour obtenir du département une subvention devant servir à ce tirage, aboutira, et que, par ce moyen, chaque commune pourra être pourvue d'un exemplaire de ce nouvel ouvrage qui mettra à la portée de tous une source féconde d'études historiques sur notre province.

A. LAYTOU.

L'ouvrage de Lacroix, intitulé *Series et acta Episcoporum*, vient d'être traduit en français par M. Albuys, ancien magistrat, homme d'un profond savoir, enlevé, il y a quelques jours, à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens.

Cet ouvrage renferme des documents très-précieux, et on peut même ajouter les seuls documents authentiques qui nous restent aujourd'hui sur l'histoire de notre pays, car tout ce qui avait trait à cette histoire, si intéressante sous tant de rapports, a disparu de nos archives, par suite d'un acte d'incurie inqualifiable, et plus désastreux dans ses résultats que le vandalisme des révolutions.

Aussi peut-on dire que l'ouvrage de Lacroix, le seul qui ait échappé à cette destruction générale, a été jusqu'ici une mine féconde pour tous ceux qui ont tenté, avec un succès souvent bien contestable, de reconstituer sur ses bases l'histoire du Quercy. Cet ouvrage, dont il reste à peine quelques exemplaires, est très-peu connu, malgré son extrême utilité; il faut convenir qu'il est écrit dans la langue latine, telle qu'on l'écrivait à une époque déjà bien éloignée de nous, il est parfois difficile à comprendre et n'est d'ailleurs accessible qu'à un certain nombre de lecteurs. Traduire l'ouvrage de Lacroix, le mettre à la portée de tous, vulgariser ainsi la connaissance de tous les faits qui se rattachent à l'histoire de notre province et de ceux qui nous rattachent à l'histoire générale de la France, c'était donc une bonne, une excellente pensée, une pensée qui sera comprise par tous ceux en qui le sentiment national domine; par là on leur facilite les moyens de connaître en détail des faits intéressants qu'ils avaient peut-être entendu mentionner, mais à la source desquels ils n'avaient pu remonter.

Personne n'ignore que l'histoire des évêques, surtout à l'époque reculée où commence celle de Lacroix, c'est l'histoire de toute la province: en premier lieu, de l'établissement de la religion chrétienne, et successivement de tous les faits historiques les plus essentiels à connaître; car le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se trouveraient tellement liés entre eux, que souvent on a vu les évêques intervenir dans les questions les plus importantes du gouvernement. Ceci est encore plus rigoureusement vrai de nos évêques, qui étaient en même temps comtes de Cahors, et auxquels est due la propagation non-seulement de la foi, mais encore des sciences, des arts, de la civilisation et de tous les avantages qu'elle apporte avec elle. Donc, connaître l'histoire des évêques de

Cahors, c'est connaître l'histoire de l'établissement et des progrès de la religion, des légendes pieuses et naïves qui ont été l'objet de la croyance de nos ancêtres, et dont, malheureusement, le souvenir se perd parmi nous; c'est nous initier à la connaissance de nos progrès en tous genres, de nos luttes civiles et religieuses, de nos malheurs, de nos triomphes. Dans la traduction dont nous parlons, on s'est attaché, tout en observant la plus rigoureuse exactitude, à conserver la naïveté du texte latin, et cette naïveté est souvent pleine de charmes. Nous ne doutons pas que cet ouvrage ne soit lu avec plaisir et ne fasse bientôt partie de toutes les bibliothèques du Quercy. L'ecclésiastique y trouvera tout ce qui se rattache à la religion; l'administrateur, l'homme de loi y puiseront la connaissance de nos anciennes coutumes, l'ami des sciences et des arts en suivra avec intérêt la naissance et les développements; celui qui aime l'étude de l'histoire y verra la part souvent glorieuse que nous avons prise aux grands événements de la monarchie; pour tous enfin, cette lecture sera aussi agréable qu'instructive.

Pour donner une idée de l'intérêt qui peut s'attacher à la lecture de ce livre, nous allons citer quelques-unes des légendes qui y sont mentionnées, et indiquer sommairement les faits principaux qui peuvent attirer l'attention:

« St. Martial fut le premier qui porta la foi dans la ville de Cahors, et y dédia un temple à St. Etienne, premier martyr, ce qui est constaté par une lettre de St. Martial lui-même. »

« Avec St. Martial, vint aussi à Cahors St. Amadour, qui mena pendant plusieurs années une vie solitaire sur un rocher qui a reçu son nom (Roc-Amadour), et où ses reliques sont religieusement conservées dans l'église placée à l'entrée de la grotte ouverte sous elle, et anciennement construite dans un très-beau style, après que les hérétiques eurent divisé le corps de ce saint, auparavant entier et dans un bel état de conservation, quoiqu'il fût mort depuis tant de siècles. Cette conservation miraculeuse a donné lieu au proverbe français, qui se répète encore aujourd'hui : *En chair et en os, comme St. Amadour.* »

L'auteur cite à l'appui de sa légende plusieurs témoignages authentiques.

Saint Genuilphe, premier évêque de Cahors, se venge par un bienfait miraculeux des mauvais traitements que lui avait fait subir Dioscore, comte de Cahors :

« Dioscore ayant été instruit que deux magiciens (c'est ainsi que l'on qualifiait les hommes consacrés au Christ) étaient venus récemment de Rome à Cahors, les fit appeler, et leur ordonna de renoncer au Christ. Les deux saints, Genuilphe et Génitus, ayant refusé d'abandonner la vraie religion, furent violemment frappés à coups de bâton; leur constance ne pouvant être ébranlée, il les fit jeter dans un bûcher. Mais le feu n'eut aucune action sur nos deux saints, et la foule étonnée manifesta hautement le désir d'embrasser une religion confirmée par de tels prodiges. Le gouverneur, plein de rage, fait reconduire en prison les deux confesseurs; mais bientôt la mort subite de son fils changea ses dispositions; l'épouse du gouverneur persuada à son mari d'employer le ministère des deux saints pour rappeler son fils à la vie. Ils sont amenés en présence du comte; celui-ci les prie de rendre la vie au mort, promettant, si le miracle s'accomplit, que lui et tous les siens passeront du paganisme à la religion chrétienne. La condition est acceptée. Genuilphe ordonne au comte de prendre le cadavre par la main et de lui commander de se lever, au nom de Jésus-Christ de qui vient toute puissance; le comte obéit, et il voit aussitôt son fils debout, plein de vie et de santé. Il se jette aux pieds du saint avec toute sa nombreuse famille, et lui demande pardon de la cruauté qu'il a exercée envers lui; il se fait instruire, et renonce à la vanité des idoles pour embrasser la foi du Christ. »

Saint Urcin ou Urcis, prélat d'une grande sainteté, occupa le siège de Cahors en 588. Il avait été auparavant grand chancelier à la cour de nos rois.

Saint Didier ou saint Gery, d'abord chargé de la cassette du roi Clotaire, fut nommé par Dagobert à l'évêché de Cahors; son pontificat fut des plus avantageux à cette église, et, après sa mort, sa sainteté fut confirmée par de nombreux miracles.

La légende de saint Ambrois est bien connue. L'histoire rapporte :

« Qu'ayant appris que quelques-uns murmuraient contre lui, parce qu'il distribuait aux pauvres les revenus de son église, et qu'il méprisait les pompes du monde, il prit le parti de se retirer dans une grotte située à peu de distance de la ville. Il ceignit ses reins d'une chaîne de fer, en donna la clé à Agrippinus, son ami, archidiacre de la cathédrale,

» qui, seul, avait le secret de sa retraite, et lui dit de jeter la clé dans la rivière, et qu'il ne sortirait de la cave que si Dieu permettait qu'elle se retrouvât. En effet, trois ans après, elle fut retrouvée dans le corps d'un poisson destiné à être servi sur la table du nouvel évêque; Agrippinus la reconnut et publia la retraite d'Ambrois, qui fut ramené triomphalement dans sa ville épiscopale. »

Nous sommes forcé de supprimer ici une multitude de détails intéressants qui se trouvent dans l'original.

(La fin au prochain numéro.)

Faits divers.

Dimanche dernier, vers cinq heures du soir, quatre jeunes gens de Pommier (Nord), revenaient de la Cauchie, quand un orage se déclarant soudain les oblige à se réfugier contre un moulin, situé à l'extrémité du territoire. A l'instant même la foudre éclate, l'un deux, Nicolas Delureau, âgé de dix-huit ans, qui levait les yeux vers le moulin, a vu s'en détacher des débris; il s'élança et va rouler à quelques pas delà. Quand il a repris ses sens, il revient vers ses compagnons; ils sont étendus sur le sol, leur vêtements sont enflammés; il réclame des secours. M. Vaillant sans s'inquiéter d'abord de son moulin, que le feu du ciel avait atteint, s'empresse auprès de ces jeunes gens; secondé par MM. Joseph Salon, Tabary, maçon et Narcisse Dupin; il parvient à étouffer les flammes qui les dévoraient et les malheureux sont transportés chez leurs parents.

Alexandre Damien, âgé de dix-neuf ans, avait la tête percée et le Corps couvert de graves brûlures; il a succombé presque aussitôt entre les bras de sa mère. On craignait aussi pour les jours de Benoni Cremon, âgé de seize ans; mais aujourd'hui tout danger semble avoir disparu. Le troisième Narcisse Barly, âgé de dix-neuf ans a moins souffert d'un accident si rare en la saison où nous sommes et qui pouvait faire quatre victimes. C'est par une sorte de prodige que lui et Cremon ont été préservés de la mort. Ils étaient complètement nus et les flammes s'étaient attachées à leur chair, quand les hommes dévoués que nous avons cités plus haut, sont accourus vers eux et leur ont prodigués des secours qui heureusement ne sont pas demeurés stériles.

— Il n'est bruit à Bergerac que d'un évènement tragique qui aurait eu lieu tout récemment dans une campagne des environs de Ste-Foy. On sait que les cultivateurs ont l'habitude, le jour d'une noce, d'apporter aux nouveaux époux, vers l'heure de minuit, une soupe à l'ail connue sous le nom de tourrin! Cet usage aurait été suivi dans le lieu que nous venons d'indiquer; mais on aurait poussé la plaisanterie plus loin en introduisant dans la soupe plusieurs gouttes d'opium, afin d'endormir les époux. Le lendemain, personne ne les voyant apparaître à une heure assez avancée, on pénétra dans leurs appartements, mais on ne trouva que deux cadavres. La justice informe, dit-on, sur ce triste évènement, que nous serions heureux de pouvoir démentir. (Havas.)

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les transactions ont une assez faible importance due en partie à la fermeté des prix. Les nouvelles des vignobles sont satisfaisantes; le bois de la vigne est en état sain, et il n'a pas souffert du froid de l'hiver dans les vignobles du centre de la France.

Les vins de Roussillon, cotés de 50 à 55 fr. l'hectol. il y a un mois, trouvent preneurs aujourd'hui à 48 et 50 fr. l'hect., vins de 1861, pesant 18 degrés d'alcool.

Les vins dits de Montagne s'enlèvent au prix de 32 à 33 fr. l'hect.

Les 3/6 du Nord sont très calmes. — Disponible et courant du mois 73 fr.; avril, 75 fr.; 4 mois d'été, 76 fr. — 3/6 du Languedoc disponible, 100 à 95 fr. — Le tout à l'hectolitre, entrepôt.

(Industrie.)

Crédit foncier de France.

Tirage des Obligations foncières et communales.

Le 11^e tirage semestriel des Obligations foncières 3 0/0 a eu lieu le 22 mars, au siège de l'administration. 940 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Le 37^e tirage trimestriel des Obligations foncières 3 et 4 0/0, a eu lieu le 22 mars.

710 numéros ont été extraits de la roue. Les 3 premiers numéros sortis ont droit aux lots savoir, les titres de 1,000 fr. et les promesses à la totalité;

les titres de 500 fr. à la moitié; les titres de 100 fr. au dixième.

Le N° 195,770 sorti le premier gagne 100,000 fr.
Le N° 134,096 — deuxième — 30,000
Le N° 77,337 — troisième — 20,000

Les numéros sortis ensuite seront remboursés à partir du 1^{er} mai, les 4 p. 0/0 au pair et les 3 p. 0/0 avec une prime de 20 p. 0/0.

Le 1^{er} tirage semestriel des Obligations communales 5 0/0, a eu lieu le 22 mars.

16 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Le 3^e tirage semestriel des Obligations communales 3 0/0, a eu lieu le 22 mars.

364 numéros ont été extraits de la roue.

Les 15 premiers numéros sortis ont droit aux lots suivants, savoir : les titres de 500 fr. à la totalité; les titres de 100 au cinquième.

Le N° 113,829 sorti le 1^{er} gagne 100,000 fr.
Le N° 120,035 — 2^e — 10,000 —
Le N° 101,736 — 3^e — 10,000 —
Le N° 68,467 — 4^e — 10,000 —
Le N° 54,732 — 5^e — 10,000 —
Le N° 14,712 — 6^e — 1,000 —
Le N° 99,239 — 7^e — 1,000 —
Le N° 110,721 — 8^e — 1,000 —
Le N° 37,969 — 9^e — 1,000 —
Le N° 16,732 — 10^e — 1,000 —
Le N° 91,764 — 11^e — 1,000 —
Le N° 106,518 — 12^e — 1,000 —
Le N° 130,115 — 13^e — 1,000 —
Le N° 7,256 — 14^e — 1,000 —
Le N° 74,664 — 15^e — 1,000 —

Les numéros sortis ensuite seront remboursés au pair, à partir du 1^{er} mai, déduction faite, pour les titres non libérés, des versements non effectués.

La liste complète des numéros sortis à chaque tirage est adressée franco à toute personne habitant les départements, qui en fait la demande par lettre affranchie.

SAISON DU PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang ou la bile, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés toniques et rafraîchissantes. — Dépôts chez les bons Parfumeurs.

MAL de DENTS. — L'EAU du D^r OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT,

DE LA 1^{re} QUINZAINE DE MARS.

	Hectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	29 ^r 20	— 36 ^r 66
Méteil.....	22 24	— 31 »
Seigle.....	20 42	— 27 82

Orge.....	20 01	—	33 33
Sarrasin....	21 25	—	32 69
Maïs.....	18 12	—	25 79
Avoine.....	14 31	—	26 11
Haricots....	25 92	—	33 07

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine de mars.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	33	33	596 k.	0 ^r 67
Veaux.....	70	70	80 k.	0 ^r 70
Moutons.....	213	213	30 k.	0 ^r 54
Porcs.....	25	25	175 k.	1 ^r 40

PAIN (prix moyen).

1^{re} qualité, 0^r 44; 2^e qualité, 0^r 39; 3^e qualité, 0^r 35.

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1^r 05; Vache » 68; Veau 1^r 48; Mouton, 1^r 15 c. Porc, 1^r 38.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

27 mars 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 50	»	» 35
4 1/2 pour 100.....	97 50	»	» 30
Obligations du Trésor ..	457 50	»	» »
Banque de France.....	3100	»	» 40

28 mars

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 75	» 25	» »
4 1/2 pour cent.....	97	»	» 50
Obligations du Trésor ..	»	»	» »
Banque de France.....	3100	»	» »

29 mars.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 65	»	» 40
4 1/2 pour cent.....	97 30	»	» 30
Obligations du Trésor ..	458 75	1 25	» »
Banque de France.....	3095	»	» 5

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

27 mars. Vignals (Marie).

29 — Luc (Marcellin).

Mariages.

27 — Alazard (Pierre), cultivateur, et Baureille (Jeanne), sans profession.

Décès.

26 — Combelle (Charles-François), naturel, 3 ans

27 — Dubois (Adrien-Jean), 3 ans 5 mois.

28 — Besançon (Marie), 34 jours.

28 — Arnal (Jean), 4^e né, entrepreneur, 41 ans (hospice).

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

EN VENTE
A CAHORS, CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
ANNUAIRE
STATISTIQUE ET ADMINISTRATIF
DU
DÉPARTEMENT DU LOT
POUR L'ANNÉE 1862
Prix : 2 francs.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE
J. U. CALJETTE, A CAHORS.
L'Art de découvrir les SOURCES, par M.
l'abbé Paramelle, 2^e édition, 1 vol. in-8°. 5fr.

TABLEAU DES DISTANCES
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
SE VEND A CAHORS,
Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.
PRIX : 1 FRANC.

BOUTEILLES.
ENTREPOT GÉNÉRAL DE BOUTEILLES
A LA VERRERIE DE CAHORS

Le sieur FERANDO, fils, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de traiter avec les verreries de Penchot et pour un certain laps de temps, pour une quantité considérable de bouteilles de toutes formes et de toutes dimensions, verre clair et verre mixte, conserves à fruits, etc., etc.

Il fera fabriquer et livrera dans la huitaine de la commande toute forme et dimension qu'on pourrait désirer. Messieurs les négociants ou propriétaires pourront avoir des bouteilles portant leur cachet avec leur nom, prénoms, profession et domicile, moyennant une augmentation de un franc cinquante centimes par 100 bouteilles.

Les bouteilles se sont vendues depuis la cessation de la verrerie de Cahors, à un prix très-élevé; mais la situation des verreries de Penchot, lui permettent d'expédier par la rivière du Lot, à Cahors, à de très bas prix de transport; aussi les bouteilles vendues subiront une réduction de vingt p. 100 et ne laisseront rien à désirer quant au choix et à la qualité.

Les personnes qui l'honoreront de leurs commandes auront lieu d'être satisfaites.

P. S. Le sieur FERANDO tient toujours son entrepôt de charbon de terre en gros et en détail, sa briqueterie et son four à chaux.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

LE CHOCOLAT-MENIER

se rencontre partout, dans les villes, dans les campagnes et jusque dans le moindre village. Il est adopté universellement, et le chiffre de sa consommation s'exprime par millions de kilogrammes. Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Chocolat et par sa supériorité réelle quand on le compare avec ceux qui sont vendus 20 à 25 0/0 plus cher. Cet accord entre la modération du prix et de la bonté du produit dérive naturellement de la position spéciale de la Maison MENIER.

1^o—Elle importe elle-même d'Amérique ses provisions de cacao, et des agents établis aux lieux-mêmes de production, y choisissent les meilleures espèces.
2^o—Sa fabrication a pris une telle importance que ses frais, répartis sur cette grande production, deviennent bien moindres que dans les fabriques ordinaires.
3^o—Fondée depuis longues années, elle a eu le temps d'amortir le capital représenté par ses machines et son installation industrielle : l'intérêt de ce capital n'est plus une cause d'augmentation de ses prix de revient.

On peut donc faire ce raisonnement : si elle achète moins cher les bonnes sortes de cacao, si elle fabrique à moins de frais, elle peut conséquemment vendre à meilleur marché des qualités de Chocolat que d'autres fabriques doivent céder à un plus haut prix.

A cette conclusion logique, il faut ajouter que la Maison MENIER a pour système de réduire toujours dans de justes limites le prix de ses Chocolats, afin d'appeler le plus grand nombre possible de consommateurs à se servir d'un aliment aussi salubre.

Bierre Allemande
de M. ADAM, brasseur et C^{ie}

Cet établissement est situé boulevard Nord (maison Foissac, en face la caserne). Il sera expédié à la campagne et en ville la bière en bouteilles et en futs, selon les goûts. Il ne sera rien négligé pour satisfaire immédiatement les clients qui les honoreront de leur confiance.